



Procès-verbal du 6 novembre 2018

Compte rendu

Le six novembre deux mil dix-huit, à vingt heures, le Conseil municipal de ST NIZIER SOUS -CHARLIEU, dûment convoqué par courrier du 30 octobre 2018, s'est réuni à la mairie – salle du conseil municipal - 91, rue de la Mairie - en séance publique, sous la présidence de Jean-Victor THEVENET, Maire.

Membres :		Présents : Jean-Victor THEVENET, Maire ; Daniel DURAND, Daniel BOUILLON, Sandrine GALICHON, Fabrice CHENAUD, Marie-Christine CALLSEN, Adjoints, Fernand DARGAUD, Joël CORNELOUP, Laurent PEGON, Cécile BURDIN, Karine ALMERAS, Elodie BERRAUD, , Maryline PERRIN et Delphine LINOIS conseillers municipaux.
- en exercice :	16	
- présents :	14	Excusées : Cécile TALON qui a donné pouvoir à Sandrine GALICHON ;
- votants :	15	Stéphanie MICHEL.
- pouvoirs :	1	Arrivée d'Elodie BERRAUD à 8h15 pour la question « Désignation d'un élu pour la commission de contrôle »
Quorum :	9	

Secrétaire : Daniel DURAND - Secrétaire auxiliaire : Sophie BAYET, secrétaire de mairie.

Conseil municipal du 4 septembre : approbation du registre des délibérations et du procès-verbal

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité des votants, le registre des délibérations et le procès-verbal de la réunion du 4 septembre 2018.

Réunions municipales et intercommunales : observations sur les comptes-rendus

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Jean-Victor THEVENET, Maire, invite le conseil municipal à faire part de ses observations sur les comptes rendus des réunions suivantes :

- o du conseil communautaire du 20 septembre 2018 : sans observations ;
- o du bureau municipal n°14 du 24 septembre 2018 : sans observations ;
- o de la comité communication n°3 du 25 septembre 2018 : sans observations ;
- o du bureau municipal n°15 du 8 octobre 2018 : sans observations ;
- o du bureau municipal n°16 du 22 octobre 2018 : sans observations.

Décisions du maire : rendu compte au conseil municipal

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le conseil municipal prend connaissance des décisions du maire qu'il a prises en vertu de la délégation d'attributions du 8 avril 2014 :

- Une décision de non préemption des propriétés bâties – 858, chemin des Cours

Désignation d'un élu pour la commission de contrôle des listes électorales

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Delphine LINOIS est désignée parmi les conseillers municipaux pour la commune de Saint Nizier sous Charlieu

Choix de l'entreprise pour la rénovation de l'éclairage de la grande salle du complexe sportif

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire

Le Conseil municipal, à l'unanimité, retient l'offre la moins disante : entreprise BELOT avec son option

Aménagement du Bourg : bilan des travaux

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire, Fabrice CHENAUD et Daniel DURAND, adjoints au maire

Mr le Maire fait un bilan des travaux à ce jour.

Centre bourg - récapitulatif des travaux			
	DEPENSES		RECETTES
lot 1 CHAVANY	206 790,50	Fonds de soutien de l'Etat	110 000.00
lot 2 EIFFAGE	625 970,15	Département	150 000.00
Honoraires	46 248.86	Région	80 000.00
SIEL	129 671,88	Amende de police	4 918.00
plan + relevé topo	5 760,00	Souvenir Français	800.00
étude préalable	3 480,00		
diagnostics amiante et HAP	3 522,00		
appel d'offres	538,80		
inspections canalisations	4 183,92		
poteau incendie	9 336,00		
toilettes publiques + raccord élec	28 330,20		
déplac poste, regard, branchement eau	1 334,52		
supports cycles	631,32		
Acquisition maison SOMON	46 668.55		
Total TTC	1 112 466.70		345 718.00

Les travaux d'embellissement (plantation de végétaux, mise en place de plots et de corbeilles se feront en fin d'année voire en début 2019.

Afin de finaliser les marchés publics en cours, le Conseil municipal à la majorité (13 pour, 1 abstention et 1 contre) autorise Mr Le maire à signer l'avenant n°1 du lot n°2 – Terrassement - Voirie-Bétons-Espaces verts pour un montant supplémentaire de travaux de 23 863.11 € HT portant le marché à 521 641.79 € HT soit 625 970.15 € TTC et l'avenant n°2 de la mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du Centre Bourg pour un montant supplémentaire de 1 240.72 € HT portant le marché à 27 240.72 € HT soit 32 688.86 € TTC.

BUDGET COMMUNAL : décision modificative n°3

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire

Le conseil municipal, à la majorité (14 pour et 1 abstention) approuve la décision modificative n°3 au budget primitif principal 2018.

Location des salles : tarifs applicables au 1^{er} janvier 2019

Rapporteur : Marie-Christine CALLSEN, adjointe déléguée à la vie sociale et associative

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide le maintien des tarifs de location des salles mises à la disposition du public.

Garantie pour le remboursement du Prêt Réaménagée par la SA CITE NOUVELLE

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire

SA HLM CITE NOUVELLE a demandé le réaménagement de ses prêts suite à la diminution des recettes dûe aux conséquences de la baisse des aides aux logements répercutée sur les loyers.

La commune étant garante, le Conseil municipal accepte à la majorité (4 abstentions) également les conséquences du réaménagement sur la garantie.

Recensement de la population 2019 - Rémunération des agents recenseurs

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire,

Le Conseil municipal accepte, à l'unanimité, de réserver à chaque recenseur le tiers de la dotation forfaitaire et de compléter leur rémunération en fonction du temps passé.

Réalisation d'un topoguide intercommunal : approbation du circuit de randonnée sur la commune de Saint Nizier sous Charlieu

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire et Sandrine GALICHON, adjointe au Maire

Charlieu Belmont Communauté travaille, en partenariat avec le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre, à la création d'un topoguide dont la sortie est envisagée été/automne 2019.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, a validé le circuit retenu.

Ouvertures dominicales des commerces le dimanche : avis du Conseil municipal pour l'année 2019

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire

Le conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à l'ouverture des commerces installés sur la commune les dimanches

Comme ci-dessous :

Branche d'activités des commerces de détail	Demandes d'ouvertures les dimanches en 2019
De la chaussure	Le 22/12
Du jouet	Les 15 et 22/12
De l'habillement	Les 22 et 29/12
D'autres équipements du foyer	Les 24/11 ; les 1, 8, 15 et 22/12
Et de gros à prédominance alimentaire	Les 22 et 29/12

Questions diverses

FNACA : Inauguration de la stèle le 8 décembre à 10 heures

Elections européennes : Prochaines élections auront lieu le 26 mai 2019

Déploiement Fibre optique : Réunion publique le 7 décembre 2018 à 18h30

Chemin des Cours : n'a plus de STOP au centre Bourg - La règle des priorités à droite s'applique.

Jean-Victor THEVENET, Maire, lève la séance à 22 heures

A ST NIZIER SOUS CHARLIEU, le 6 novembre 2018.

Le secrétaire de séance,

Le Maire,
Jean-Victor THEVENET